

Norme en bref

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Au sujet de la Norme en bref

Les Normes en bref sont des ressources éducatives visant à aider les massothérapeutes inscrits (MTI) à déterminer s'ils exercent la profession d'une manière qui satisfait aux attentes énoncées dans les *Normes de pratique* de l'OMTO (2022). Ce document n'est pas une *Norme de pratique* ou un règlement.

Quelles sont quelques-unes des attentes clés de la Norme?

Les attentes clés de la *Norme* comprennent : effectuer des évaluations des risques, mettre en place les pratiques de base, documenter les incidents liés à la PCI et les expositions, et se tenir au courant des risques de maladies infectieuses.

Pourquoi ces attentes sont-elles importantes?

Les MTI doivent protéger le (la) client(e) et les autres contre les infections et les maladies dans leur milieu de pratique.

Comment déterminez-vous si vous répondez aux attentes de la Norme?

Voici quelques questions à vous poser pour vous aider à déterminer si vous répondez aux attentes de la *Norme* :

- Quelles sources utilisez-vous pour obtenir des renseignements à jour en matière de santé publique dans votre communauté?
- Quels aspects de votre milieu de pratique posent un risque élevé de transmission de maladies infectieuses?
- Quelles mesures prenez-vous pour protéger les client(e)s contre la transmission de maladies infectieuses lorsque vous utilisez des approches de traitement présentant plus de risques?
- Selon la *Norme*, quelles sont les pratiques de base devant être mises en place dans votre milieu de pratique?
- Quelles mesures prenez-vous après un incident de PCI et d'exposition dans votre milieu de pratique?